



# SOISY *infos*

## Éditorial

### Bonnes nouvelles pour les Soiséens !



© D.R.

**P**remière bonne nouvelle pour les habitantes et habitants de notre commune : l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur sur le projet de P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de Soisy-sous-Montmorency.

On sait maintenant que l'élaboration de ce volumineux document (il fait plus de 12 cm d'épaisseur) est particulièrement contrainte. En effet, de nouvelles lois, loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) d'abord et surtout loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) fixent nombre d'obligations aux communes. Cette dernière loi consacre pas moins de 51 articles au droit de l'urbanisme avec pour objectif de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements. Des dogmes, pourtant aveugles, sont érigés en règles absolues, comme si « construire la ville sur la ville » était à même de résoudre toutes les difficultés en oubliant, curieusement, que c'était aussi une façon de les accumuler. Votre équipe municipale s'est très sérieusement appliquée à préserver la dimension humaine de notre commune ; c'est ce qui a présidé à la rédaction du P.L.U. qui a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du jeudi 26 janvier dernier. Ainsi, la qualité de vie sera préservée ici à Soisy et, convenons-en, c'est une bonne nouvelle.

Autre bonne nouvelle, celle de la diminution, depuis le 1er janvier, de 10 centimes d'Euro du prix du m<sup>3</sup> d'eau potable facturé aux Soiséens. Cela correspond à un gain annuel de plus de 100 000 Euros pour les foyers soiséens. Cette diminution du prix de l'eau potable à Soisy fait suite à celle, encore plus conséquente, obtenue au premier janvier 2011 qui était, rappelons-le, de 32 centimes d'Euros. Aujourd'hui, les habitants de communes proches mais non adhérentes au S.E.D.I.F. (Syndicat des Eaux d'Ile de France) se voient facturer l'eau potable 1 Euro de plus le m<sup>3</sup> ! S'il en était ainsi pour nos habitants, le surcoût payé par eux chaque année dépasserait le million d'Euros !

Mais ces bonnes nouvelles ne sont pas le fruit du hasard, elles résultent tout simplement de l'écoute attentive et du travail de votre équipe municipale que j'ai la chance d'animer. Et, ces bons résultats sont, pour nous, autant d'encouragements à persévérer.

Bien à Vous,

**Luc Strehaiano**  
Votre Maire

## Animation

### Festival Image par Image



Du 4 au 24 février, le Festival Image par Image, initié par le Conseil départemental du Val d'Oise, promeut le cinéma d'animation, pour le plaisir des petits comme des grands !

**L**a 17<sup>ème</sup> édition du festival du cinéma d'animation du Val d'Oise, Image par Image est organisée du samedi 4 au samedi 24 février 2017, dans les villes partenaires du département. A Soisy, les deux projections organisées mercredi 15 février, à la salle des fêtes, seront suivies d'un goûter.

• **Grand-petit, petits-grands**  
À 14h30 - Pour les 6-8 ans



Ce programme de 7 courts-métrages débutera avec *L'Homme le plus petit du monde* de J.P. Zaramella et finira par *Conte de fées à l'usage des moyennes personnes* de Chloé Mazlo,

où Joseph, traumatisé par une rupture amoureuse, se décide à sortir de chez lui chercher le sucre qui lui ôtera le goût amer de sa vie.

• **La petite musique des bruits**  
À 16h00 - Pour les 3-5 ans



Sélection de courts métrages directement liés à la thématique de la musique, chère à la ville de Soisy organisatrice du festival « La musique fait son cinéma ». Allemagne, France,

Danemark, Russie... ce programme est un petit tour du monde du cinéma d'animation destiné aux tout petits, toujours dans une variation des techniques employées.

**Renseignements et réservation obligatoire :**  
Service de la Culture au 01 34 05 20 47.

Programme complet du festival sur  
<https://imageparimage.wordpress.com>  
[imageparimage@valdoise.fr](mailto:imageparimage@valdoise.fr)

## Sommaire

- ♦ Service public : Nouvelle baisse du prix de l'eau du SEDIF ! p. 2
- ♦ Développement durable : Collecte des déchets ménagers, les principales évolutions pour les Soiséens. p. 3
- ♦ Animation : Silence, c'est l'heure du conte... p. 4

# Expressions des élus minoritaires

## Réponse à l'éditorial du maire de janvier 2017

A la lecture de cet édito, nous serions des acharnés « procéduriers » qui auraient atteint « l'honnêteté » et « l'intelligence » du maire. Nous lui répondons que la justice, que nous n'avons saisie qu'une seule fois, nous a donné raison l'obligeant ainsi à insérer dans ce Soisy Infos un espace d'expression pour les élus minoritaires représentant 38% des électeurs soisiens. Espace dont ils ont été privés durant près de vingt ans.

Lorsqu'il parle des « misérables » attaques en justice de nos colistiers, nous vous informons que deux d'entre eux ont vu leur futur bien être racheté par la ville quelques mois après les élections. Nous répondons au maire que la justice leur a donné raison.

2017 commençant, il serait temps de prendre de bonnes résolutions comme accepter les règles de la démocratie et faire preuve d'honnêteté intellectuelle.

**Laura Bérot, Frank Morot-Sir,  
Caroline Baas, Salim Hocini,  
vos élus «Soisy Pour Tous»,  
contact@soisypourtous.fr**

## Nous, les piétons de Soisy

Il est grand temps de rendre la ville aux piétons. Mais ce n'est pas forcément en étendant partout les zones 30 comme il vient d'être fait rue de Montmorency qu'on y arrivera. La bonne solution est de mettre des passages protégés à chaque intersection, et de les tracer là où passent réellement les piétons et non pas là où les aménageurs voudraient qu'ils passent !

**François Delcombre  
Soisy alternative et solidaire**

## Bonne année 2017 à tous

Conseiller municipal depuis peu – à la suite d'une démission – je participe à un certain nombre de commissions : Finances – Urbanisme – Travaux. Je soutiens les projets en cours : Résidence Services Seniors, Espace culturel. Sachant qu'une résidence étudiants ou un foyer jeunes travailleurs associés à quelques commerces permettraient d'envisager un futur centre ville encore plus dynamique. Je remercie l'équipe municipale pour son accueil. Je reste au service de tous, loin de toute polémique.

**Amédée Desrivières, Soisy Demain**

# Service public

## Nouvelle baisse du prix de l'eau du SEDIF !



Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France a baissé à nouveau le prix de l'eau ! Une baisse accompagnée d'un renforcement des engagements pour la qualité de service délivré aux usagers, suite aux négociations menées à mi-parcours du contrat de Délégation du Service Public (DSP) de l'eau avec Veolia Eau d'Ile-de-France (contrat signé pour 12 ans de 2011 à 2022).



© ISTOCK

Cette nouvelle baisse du prix de 10 centimes/m<sup>3</sup>\* au bénéfice des usagers domestiques s'ajoute à la baisse de 32 centimes/m<sup>3</sup> obtenue en 2011 avec le nouveau contrat de DSP. Elle s'inscrit dans le contexte de stabilisation des consommations d'eau et du début de la concrétisation du Grand Paris de l'eau avec l'arrivée de plusieurs nouvelles communes au SEDIF.

Le prix payé par les usagers du SEDIF est passé de 1,47€/m<sup>3</sup> (prix au 1<sup>er</sup> octobre 2016) à 1,37€/m<sup>3</sup>\*\* au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette baisse de 10 centimes porte en totalité sur la part du prix relevant du délégataire ; celle relevant du SEDIF n'ayant pas bougé depuis 10 ans. Elle a été obtenue par les élus du SEDIF et notamment votre maire, Luc Strehaiano, vice-président, démontrant ainsi la pertinence du choix du mode de gestion en Délégation de Service Public et des modalités du contrat attribué en 2010 à Veolia, qui anticipe et permet des ajustements réguliers au bénéfice des usagers.

Cette baisse concerne la part « eau potable » de la facture, soit un tiers seulement de la facture totale (32%). Cette dernière comprend en effet d'autres coûts qui ne relèvent pas du SEDIF, en particulier pour la collecte et le traitement des eaux usées (assainissement : 44%) et de nombreuses taxes et redevances (pour le compte de l'Agence de l'eau, Voies Navigables de France, Seine Grands lacs, et la TVA : 24%).

En parallèle, le Service public de l'eau renforce encore son aide aux ménages qui connaissent des difficultés pour le paiement de leur facture d'eau. Avec une enveloppe annuelle de plus de 2 millions d'euros, près de 31 000 foyers ont déjà bénéficié de ces aides depuis 2011. Ce dispositif, dont bénéficient les abonnés particuliers, est désormais étendu dans le cadre de l'expérimentation ouverte par la loi dite « Brottes », à l'ensemble des usagers, y compris les usagers non-abonnés résidant en immeuble collectif, qui connaîtraient des difficultés de paiement à travers leurs charges locatives.

**Pour plus de renseignements : SEDIF - 14 rue Saint-Benoît - 75006 Paris  
Tél. : 01 53 45 42 42 - [www.sedif.com](http://www.sedif.com)**

\* 1 m<sup>3</sup> = 1 000 litres d'eau

\*\* Prix de l'eau potable, hors taxes, hors redevances et hors assainissement

## INFOS VACANCES

### Activités vacances de printemps : inscriptions dès le 20 février !

Du 3 au 17 avril prochain, les services municipaux Animation Jeunesse et Sports proposent aux jeunes Soisiens de 9 à 17 ans, un programme varié d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Les stages Actions sports, Sports vacances ou multisports permettront à chacun de s'initier à de nouvelles disciplines. Les plus créatifs pourront participer aux ateliers gourmand-gourmand, s'initier au chant, découvrir le quilling, ou encore se détendre au

cinéma, faire le plein de sensations au karting ou mettre à l'épreuve leur agilité à l'accrobranche. Les plus studieux pourront participer au stage Rev'Exam pour préparer sereinement le Brevet des collèges... Tout un programme pour passer des vacances actives à Soisy !

**Inscriptions à partir du 20 février  
auprès des services des Sports  
(01 34 05 20 73) et Animation Jeunesse  
(01 34 05 20 79).**

## Collecte des déchets ménagers : Les principales évolutions pour les Soisiéens

À l'occasion du renouvellement de son marché de collecte des déchets ménagers, le Syndicat Emeraude a mené une étude d'optimisation du service. Cette étude a permis de définir un nouveau schéma de collecte qui combine plus d'incitation à la réduction et à la valorisation des déchets et maîtrise des coûts. Voici les principales évolutions sur Soisy-sous-Montmorency.



en bacs se fera une fois par mois, au lieu d'une fois par semaine actuellement. Le Syndicat Emeraude a distribué des bacs roulants de 120 litres aux habitants vivant en pavillon pour remplacer la petite poubelle verte de 35 litres.

Ces bacs, plus grands, offrent une capacité de stockage adaptée à cette nouvelle collecte mensuelle et sont plus aisément manipulables.

- La collecte des déchets végétaux : Autre nouveauté, les déchets végétaux seront collectés en porte à porte dès mars 2017. Cette collecte, dédiée aux habitants du pavillonnaire, aura lieu une fois par semaine, de mars à fin novembre. Elle sera effectuée via les bacs de 240 litres, distribués aux habitants vivant en pavillon.

Attention : les déchets végétaux ne pourront plus être présentés en sacs ou en mélange avec les ordures ménagères.

**Syndicat Emeraude :**  
**Parc d'Activité des Colennes**  
**12, rue Marcel Dassault**  
**95130 Le Plessis-Bouchard**  
**Tél. : 01 34 11 92 92**  
**[www.syndicat-emeraude.com](http://www.syndicat-emeraude.com)**

À compter du 1<sup>er</sup> mars, l'ensemble des changements mis en place sur le territoire du Syndicat Emeraude entraîne une refonte complète du calendrier de collecte ; ainsi, les jours et horaires de collecte seront modifiés, pour l'ensemble des flux. Le nouveau calendrier de collecte sera distribué dans les boîtes aux lettres fin février. Les principales évolutions pour Soisy :

- La collecte des ordures ménagères : à compter du 1<sup>er</sup> mars, il n'y aura plus qu'une seule collecte d'ordures ménagères par semaine pour les pavillons.
- La collecte du verre en bacs : à compter du 1<sup>er</sup> mars, la collecte du verre

## Jumelage

### Soisy et Freiberg : des liens d'amitié...

Le 22 avril 1984, Soisy-sous-Montmorency et Freiberg Am Neckar signaient un acte de jumelage, exprimant alors une volonté commune de rapprocher les habitants, de développer les rapports humains, culturels et sportifs et les liens d'amitié entre les jeunes, dans un esprit de compréhension.

Soisy et Freiberg ont contribué par ce jumelage, aux échanges entre l'Allemagne et la France, à l'unification de l'Europe et au rapprochement de tous les peuples dans la Paix et la Liberté.

La Ville assure directement le suivi de ce jumelage, qui se traduit chaque année par des échanges culturels et sportifs, organisés soit à Soisy, soit à Freiberg. Si vous souhaitez participer à ces activités de jumelage, contactez le Service de la Culture, en Mairie, au 01 34 05 20 48. Un règlement fixant les conditions de participation est téléchargeable sur le site [www.soisy-sous-montmorency.fr](http://www.soisy-sous-montmorency.fr). De plus, dans le cadre des activités de jumelage, vous pouvez participer aux ateliers/discussion en Allemand, animés par Micheline Dachez. Ces ateliers gratuits sont destinés à toute personne ayant déjà des bases en Allemand. Ils sont organisés chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 19h à 20h30, en salle Iris, dans la cour de l'hôtel de ville. Renseignements et inscriptions auprès de Micheline Dachez : 06 13 51 50 39.

## En Bref

### ◆ SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ainsi, les titulaires de l'autorité parentale doivent désormais signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés.

Attention, aucune démarche en mairie ni en préfecture ! Pour obtenir cette autorisation, il faut remplir et imprimer le formulaire téléchargeable sur le site du service public. Il s'agit du CERFA N° 15646\*01. Lors de son déplacement à l'étranger, l'enfant devra avoir sur lui, l'original du document CERFA, sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire. Ces renseignements seront à communiquer lors du contrôle aux frontières.

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### ◆ RECENSEMENT 2017 : RAPPEL

8% des Soisiéens sont recensés jusqu'au 25 février. L'opération est réalisée par 4 agents recenseurs recrutés par la mairie, qui ont pour mission de vous remettre les documents et de vous aider à les remplir. Ils disposent d'une carte officielle. N'hésitez pas à la demander ! Les personnes étant concernées par le recensement ont été destinataires en décembre dernier, d'un courrier d'information.

### ◆ « EMOTIONS ET LANGUE DES SIGNES »

Dans le cadre de leur saison culturelle "Visages & Emotions" et avec la volonté de poursuivre leur travail de sensibilisation sur la question du handicap, Loisirs et Culture vous propose une quinzaine consacrée à la langue des signes... ateliers, rencontres, expositions pour découvrir, redécouvrir et éveiller ses sens en famille, du 13 au 25 février.

**Renseignements et inscriptions : Loisirs & Culture au 01 39 89 37 92 - [contact@loisirs-et-culture.com](mailto:contact@loisirs-et-culture.com) [www.loisirs-et-culture.com](http://www.loisirs-et-culture.com)**

### ◆ SOISY EN SCÈNE

Ce concours artistique amateur organisé par le Conseil Municipal de Jeunes est ouvert à tous les talents et à toutes les générations.

**Inscription aux sélections à partir du 20 février auprès du service Animation Jeunesse, en mairie - Tél. : 01 34 05 20 79. Concours organisé le samedi 20 mai à la salle des fêtes.**

### ◆ 15<sup>e</sup> DUATHLON AVENIR DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Le traditionnel Duathlon Avenir de Soisy organisé par l'association Vallée de Montmorency Triathlon, se déroulera dimanche 5 mars, de 9h30 à 13h, au complexe sportif Schweitzer. 300 sportifs sont attendus pour cette 15<sup>e</sup> édition qui comporte des épreuves de courses à pied et de VTT. Cette compétition est ouverte aux jeunes de 5 à 18 ans, licenciés ou non.

**Renseignements et inscriptions avant le 2 mars : [www.vm-triathlon.fr](http://www.vm-triathlon.fr) - [duathlonsoisy@gmail.com](mailto:duathlonsoisy@gmail.com)**



# Animation

## Silence, c'est l'heure du conte...

Les contes de l'Orangerie proposent aux jeunes soisiens à partir de 3 ans de venir écouter des histoires. Lors de chaque rendez-vous, conteurs et conteuses se font un plaisir d'éveiller les enfants à la saveur des mots ainsi qu'à la découverte d'univers féeriques. Prochaine séance, mardi 7 février avec Bakary Traoré.



© D.R.

**D**ans une petite ville du Burkina, vivait un garçon nommé Bakary. Ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était écouter, sur son transistor, les contes de son pays. Cela le faisait grandir et rêver. Puis il rencontra de grands conteurs venus d'horizons différents, qui lui apprirent à son tour à captiver petits et grands... Et un jour, il réalisa son rêve d'enfant. Bravant l'angoisse de la scène, il se lança pour le plus grand plaisir de tous. Bakary Traoré, conteur burkinabé, propose au public une plongée dans sa culture et son pays. Un moment de rêverie et d'échange où la rencontre de l'autre avec ses différences sera illustrée par des contes traditionnels burkinabés et des contes des origines qui perceront les mystères du monde.

Ouvrez grand vos oreilles et laissez-vous emporter dans l'univers de ce conteur.

La bibliothèque municipale organise deux séances du conte « Si l'Afrique m'était contée » adaptées selon l'âge des enfants, à l'Orangerie du Val Ombreux :

**Deux séances le mardi 7 février, adaptées selon l'âge des enfants, à l'Orangerie du Val Ombreux :**

- À 14h pour les enfants de 7 ans et plus.
- À 15h30 pour les enfants entre 3 ans et 6 ans.

**Entrée gratuite - Inscription obligatoire**

**Renseignements et inscriptions :**

**Bibliothèque municipale au 01 34 05 21 45 ou [bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr](mailto:bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr)**

## La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise, vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h.

Tél. : 01 34 05 20 16

Est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h. Tél. : 01 34 05 21 90

- Permanence au centre social municipal « Les Campanules » : 7 février à 18h

- Permanence au centre social municipal « Les Noël's » : 21 février à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal :  
séance publique en mairie,  
le 23 mars à 21h

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 -  
[mairie@soisy-sous-montmorency.fr](mailto:mairie@soisy-sous-montmorency.fr)

Le lundi de 13h30 à 19h,  
du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45  
et de 13h30 à 17h,  
le samedi de 8h30 à 11h45

# Agenda

## ◆ LOTO DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS

Comme chaque année, le traditionnel loto des Artisans Commerçants de Soisy vous accueillera en famille ou entre passionnés pour une après-midi joyeuse et ludique. Rendez-vous dimanche 5 février à partir de 13h30, à la salle des fêtes ! La chance vous sourira-t-elle cette année ? Vous repartirez peut-être avec l'un des somptueux lots à gagner (voyage, téléviseur...).

Buvette et crêpes sur place. 10 tirages dans l'après-midi.

**Tarifs : 5 € le carton, 15 € les 4 cartons et 20 € les 6 cartons.**

**Entrée libre, sans réservation.**

**Renseignements : Thierry Ruiz (agence AXEO) au 01 34 17 57 16**

## ◆ LA VAGUE : LE BONNET DE BAIN, ACCESSOIRE DE L'ANNÉE !

À partir du 11 février prochain, le port du bonnet de bain devient obligatoire dans votre espace nautique « La Vague ».

Pour des raisons d'hygiène, le port du bonnet de bain permet d'éviter les cheveux flottant dans le bassin qui peuvent colmater les filtres et limiter ainsi leur efficacité. Ce petit effort de chacun permet de préserver la propreté des bassins en améliorant la qualité de l'eau et profite donc à tous.

Alors, lors de votre prochaine visite à La Vague, n'oubliez pas votre bonnet de bain.

**[www.lavague-plainevallee.fr](http://www.lavague-plainevallee.fr)**

## ◆ CARNAVAL

Traditionnel carnaval de l'association des portugais unis avec tous, samedi 18 février à 20h30 à la salle des fêtes. Tout public.

**Tarifs et renseignements : M. Fernando Lario Da Silva au 06 19 98 19 25**

## ◆ BRADERIE DE LA CROIX ROUGE

La traditionnelle braderie de la Croix Rouge Française se tiendra du 20 au 26 février, à la salle des fêtes. Dépôt des vêtements : lundi 20, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24 février de 14h à 18h.

Vente pour le public : samedi 25 février de 9h à 18h et dimanche 26 février de 9h à 12h.

**Renseignements au 06 21 05 75 15.**

© Cithéa communication